

COISNE ET LAMBERT
Société Anonyme
au capital de 2 094 008 euros
Siège social : 43, Rue du Bas de Bois
53000 LAVAL
555 450 162 RCS LAVAL

EXTRAITS DES RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 11 SEPTEMBRE 2018

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveaux administrateurs, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, à compter de ce jour :

M. Paul DEVILDER, demeurant . [REDACTED]
M. Christophe COISNE, demeurant . [REDACTED]
M. Maxence COISNE, demeurant [REDACTED]
M. Hubert COISNE, demeurant . [REDACTED]
et M. Rodolphe LAMBERT, dem [REDACTED]

pour une période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les nouveaux administrateurs, présents à la réunion, acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 11 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

version confidentielle aux termes du décret n°2025-840 du
22 août 2025

copie certifiée conforme à l'original

Signé par :
 Paul DEVILDER
250B683CDF5242E...

